

18.05.2015 - 10:00 Uhr

La CPT réalise un excellent exercice 2014

Berne (ots) -

Le groupe CPT boucle l'exercice 2014 sur un bénéfice de 8,7 millions de francs, et ceci grâce à un excédent dans les assurances complémentaires. La CPT entend conforter sa position de leader dans le domaine de l'assurance online.

Organisée sous forme de société coopérative, la CPT retrouve les chiffres noirs. Elle a bouclé l'exercice 2014 sur un bénéfice de 8,7 millions de francs, après une perte de 19,6 millions de francs l'année précédente. Le produit des primes s'est accru de 3,4% à 1,63 milliard de francs (1,58 milliard l'année précédente) alors que les prestations d'assurance se montent à 1,55 milliard de francs (1,52 milliard l'année précédente).

L'assurance de base, qui enregistre une perte de 22,1 millions de francs (38,3 millions l'année précédente), ne couvre toujours pas les coûts. L'année écoulée, la progression moyenne des coûts par assuré, qui s'est élevée à 4%, a une nouvelle fois dépassé nettement le renchérissement. Avec 7,1%, l'accroissement des coûts était encore plus élevé dans le secteur des médecins spécialistes, des soins à domicile, de la physiothérapie et des laboratoires.

En revanche, le résultat annuel est plus réjouissant dans les assurances complémentaires. La CPT y a réalisé un excédent de 30,9 millions de francs (23,6 millions l'année précédente).

Les assurés des caisses-maladie Agilia et Publisana font maintenant aussi partie de la CPT. Au 1er janvier 2015, les deux assureurs actifs essentiellement sur le plan régional ont été complètement intégrés dans la KPT Caisse-maladie SA.

Haute satisfaction des clients grâce à des offres novatrices

La satisfaction des clients reste élevée. Outre les effectifs stables, les excellents résultats dans les sondages indépendants le mettent en évidence. Quelque 430'000 clientes et clients sont aujourd'hui assurés auprès du groupe CPT, dont quelque 223'000 liquident leurs affaires d'assurance en ligne avec la CPT. Le CEO Reto Egloff relève à ce propos: «La combinaison conséquente entre l'assurance online novatrice et les conseils personnalisés a convaincu nos clients».

Pour la CPT, l'avenir appartient à l'extension de la solution d'assurance online conviviale. Outre la plate-forme online éprouvée, les clients ont également la possibilité depuis le début de l'année 2015 de liquider leurs affaires d'assurance sur l'app CPTnet via smartphone ou tablette. Ils disposent ainsi d'un accès mobile à leurs données d'assurance-maladie et peuvent communiquer en toute sécurité avec la CPT. Le maintien d'un interlocuteur personnel va de soi pour la CPT.

La CPT en bref

Le groupe CPT fait partie des dix plus grands assureurs-maladie suisses. Sous la marque «CPT», il propose l'assurance obligatoire des soins (AOS) selon la loi sur l'assurance-maladie (LAMal) ainsi que des assurances complémentaires selon la loi sur le contrat d'assurance (LCA). Le volume des primes s'élève à quelque 1,6 milliard de francs. La CPT assure quelque 430'000 personnes privées ainsi que de grandes institutions et associations. Avec le dossier santé VitaClic et plus de 223'000 assurés online, la CPT est le numéro 1 des caisses-maladie online suisses. Plus de la moitié des assurés liquident leurs affaires d'assurance en ligne et sans papier. La CPT emploie quelque 450 collaboratrices et collaborateurs à Berne et dans les succursales dans toute la Suisse.

Pour de plus amples renseignements, veuillez-vous adresser à:

Erich Wiederkehr, porte-parole de la CPT
Tél. 058 310 92 14, kommunikation@kpt.ch

www.kpt.ch/rapport-gestion